

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS**VILLE DE LE BREUIL - CONSEIL MUNICIPAL****Séance du 1^{ER} MARS 2021**

Conseillers en exercice : 27

Convocation du 22.02.2021

Présents à la séance : 23

Présents : Chantal CORDELIER - Fiorina MOREAU - Robert ARNOLDO - Catherine LANDRE - Bernard FREDON - Catherine BUCHAUDON - Léon MATUSZYNSKI - Michel VADROT - Stéphanie MICHELOT-LUQUET - Luis MENARGUES - Valérie JULIEN - Rémi FALCAND - Nathalie MOYSET - Christian MATHIAS - Carole BILLARD - Gilles COUVIDAT - Martine MACIASZEK - Sylvain LAMOTTE - Cécilia VALOR - Philippe MEREAU - Laurent ECHALIER - Géraldine PLANTARD - Johan DURQUE

Absents excusés : Patricia DA CUNHA (pouvoir à Gilles COUVIDAT) - Fabrice PORCHERON (pouvoir à Chantal CORDELIER) - Sandro Filipe MARTINS (pouvoir à Géraldine PLANTARD) - Inès DIAS (pouvoir à Laurent ECHALIER)

Secrétaire de séance : MEREAU Philippe

DELIBERATION N° 12

OBJET : VŒU : NON A LA DISPARITION DES BTS TERTIAIRES DE LA CUCM

Le rapporteur informe l'assemblée délibérante des annonces brutales de la part du Rectorat, illustrant la baisse de moyens accordés à l'Education nationale, qui n'ont été concertées ni avec les équipes des lycées, ni avec les élus locaux. Elles viennent à rebours de l'action engagée par la CUCM depuis des années en faveur de la démocratisation de l'enseignement post-bac. Ces établissements sont pleinement intégrés au sein du campus Sud Bourgogne dont les principaux acteurs ont également rappelé leur attachement à ces BTS.

En effet, ces formations ont fait la démonstration de leur intérêt sur le territoire :

- Elles accueillent une majorité des jeunes issus de bacs professionnels et technologiques, souvent des jeunes filles,
- Elles répondent fortement à un public qui n'aurait, dans bien souvent des cas, pas la possibilité de suivre des études ailleurs et autrement,
- elles affichent de bons taux de réussite, de bonnes statistiques en matière de remplissage et d'insertion sur le marché du travail,
- Elles offrent la possibilité d'un réel accompagnement individuel, quand la période de crise sanitaire montre précisément en quoi des études en proximité peuvent être mieux source de réussite.

De surcroît, au-delà des inégalités sociales dans l'accès à la formation qu'une telle décision renforce, elle indigne également dans le peu de considération d'un développement harmonieux de la formation en matière d'aménagement du territoire de l'Académie de Dijon, et plus largement de Bourgogne-Franche-Comté. En effet, ces BTS tertiaires sont les deux seuls de tout un bassin de près de 135 000 habitants.

C'est pourquoi leur mise en danger est aujourd'hui incompréhensible.

Les élus de la Communauté urbaine Creusot Montceau refusent la disparition du BTS comptabilité-gestion (CG) du lycée Henri Parriat de Montceau-les-Mines, ainsi que la mise en alternance du BTS support à l'action managériale (SAM) du lycée Léon Blum du Creusot. Ils demandent un dialogue renouvelé avec le Rectorat de Dijon, puis la Région Bourgogne-Franche-Comté sur le devenir de ces formations et exigent un réexamen de la situation de ces deux formations.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- SE PRONONCE « CONTRE » la disparition des BTS tertiaires de la CUCM.

Fait à Le Breuil,
le 1^{ER} MARS 2021

Chantal CORDELIER
Maire

Certifié exécutoire pour avoir reçu à la Préfecture
et publié, affiché ou notifié le

- 5 MARS 2021

Pour **LE MAIRE**, par délégation
Renaud VIBERT, DGS

